



ÉDITORIAL

Juin 2007

► Après le rejet par le Conseil constitutionnel des nouveaux amendements proposés par M. Accoyer, le Conseil d'État n'a pas homologué le **projet de décret**, qui a été retiré, au dernier moment, par le Gouvernement. Ainsi, la loi du 9 août 2004, fort ambiguë, n'est toujours pas applicable, pas davantage que le décret qui envisageait de manière arbitraire et dangereuse pour les usagers, l'autorisation d'exercer la psychothérapie par tout psychologue ou médecin (même non formé à cette discipline). La plupart des 2 500 lettres, rapports et e-mails échangés à ce sujet depuis 4 ans ont été livrés à la voracité des broyeuses dans les bureaux ministériels et nous allons sans doute être amenés dans quelques temps à reprendre ou recommencer les négociations avec un 4e ministre de la santé, dans le cadre d'un nouveau Gouvernement et d'un nouveau Parlement.

► En attendant, notre **annuaire** s'étoffe régulièrement et comporte aujourd'hui 1 300 psychothérapeutes ou psychanalystes, répondant à nos critères d'agrément. Cet annuaire a été doté d'un nouveau moteur de recherche sur notre site — qui permet maintenant de trouver les praticiens par leur nom, leur adresse, leur méthode ou leurs spécialités. Une nouvelle édition papier est en préparation. Ces références fiables rassurent les usagers, face aux critiques infondées de certaines méthodes, évoquées par la « MIVILUDES ».

► Nos **colloques** réguliers et nos **publications** attestent de la vitalité de la profession, et de son ouverture constante sur la recherche. Nos représentants participent activement aux nombreux Congrès internationaux du secteur où la contribution scientifique française est unanimement appréciée.

ACTUALITÉS

► 14/04/07 - Newsletter n°57
NOUVEAU

► 14/04/07 - Newsletter n°56
NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

► RÉGLEMENTATION DE LA PSYCHOTHÉRAPIE

► 21/04/07 - Le projet de décret est au Conseil d'État
NOUVEAU

► 28/03/07 - **Projet de décret**, en date du 13 décembre 2006
NOUVEAU

► 20/02/07 - **Communiqué de Jean-Pierre Sueur**, sénateur socialiste

► 20/02/07 - **Communiqué de presse** : "Les psychothérapeutes ne sont pas des médicaments !"

► 08/02/07 - **Lettre à Xavier Bertrand (n°8)**, ministre de la santé

► 29/01/07 - **Lettre ouverte aux Parlementaires**

► 29/01/07 - **Des professionnels témoignent** (Le Monde du 31/01/07)

► 26/01/07 - **Communiqué InterCoPsychos – Psychologues freudiens**

► 17/01/07 - **Droit de réponse** au journal Le Monde

► 16/01/07 - **Note à propos des amendements Accoyer** du 11 janvier 2007

Archives 2006

ÉVÉNEMENT - COLLOQUE



12 et 13
octobre 2007

Paris

► ÉVOLUTIONS ET RÉVOLUTIONS EN PSYCHOTHÉRAPIE APPROCHES NOUVELLES, OUTILS NOUVEAUX

Colloque national annuel, organisé par la FF2P

DOSSIERS

► **Psychothérapeute ou "psychopathologue" ?**

► **Une vieille histoire**

► **La psychothérapie en France**

► **Méthodes et techniques de psychothérapie**

► **CEP - Certificat Européen en Psychothérapie**
408 CEP ont été accordés à ce jour en France par l'intermédiaire de la FF2P (plus de 4000 en Europe, travaillant dans 46 pays des 5 continents), à des psychothérapeutes anciens et chevronnés ("grands parents"), répondant à des critères précis de qualification
Les premiers CEP délivrés en "voie directe" à d'anciens élèves d'instituts agréés (EAPTI) sont en cours de

TÉLÉCHARGEMENTS

► Adhérer à la FF2P :
- **Membre individuel** (09/02/07)
- **Organisme** (14/12/05)

► Demander le CEP :
- Procédure et dossier
- **Voie directe** (15/04/06)
- **Grand parentage** (15/04/06)
- **Questionnaire registre européen** (01/11/04)

NEWSLETTER

Recevez la lettre d'information de la FF2P !

En vous inscrivant à la Newsletter de la FF2P, vous serez informé régulièrement des événements de la vie de la profession et de la Fédération.

Les dernières Newsletter

Inscription

Email (obligatoire)

s'inscrire

ÉVÉNEMENT - LIVRES